

ABIVAX

Lettre de fin de travaux

Exercice clos le 31 décembre 2017



**Lettre de fin de travaux
Document de référence**

Exercice clos le 31 décembre 2017

ABIVAX

Monsieur Hartmut Ehrlich
5, rue de la Baume
75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ABIVAX, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document de référence de la société ABIVAX établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons vérifié que le rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 figurant, avec les comptes annuels relatifs à la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, respectivement aux paragraphes 20.2.1 et 20.1.1 du document de référence est celui que nous avons établi le 12 avril 2018.

Nous avons également vérifié que :

- notre rapport du 14 avril 2017 sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 figurant au paragraphe 20.2.1 du document de référence n° R. 17-043 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 décembre 2016, et
- notre rapport du 19 avril 2016 sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 figurant au paragraphe 20.2.2 du document de référence n° R. 16-0081 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 décembre 2016,

sont incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé au paragraphe 20.1.2 du document de référence

Nos diligences ont également consisté à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes et à procéder à la lecture d'ensemble du document de référence afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

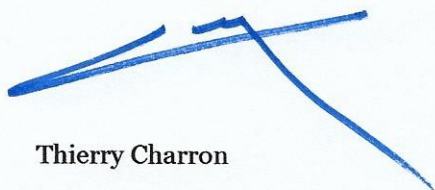
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Cette lettre vous est adressée en application de l'article 212-15 du règlement général de l'AMF. Elle est établie aux seules fins de l'enregistrement du document de base auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisée dans un autre contexte.

Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige pouvant résulter de nos diligences telles que rappelées dans la présente lettre qui est soumise au droit français.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Thierry Charron